Mémoire adressé à la Ville de Québec
concernant le Schéma d'aménagement et de développement
de l'agglomération de Québec, avril 2016

Le Parc nourricier dans les prairies de Sillery –

une intégration remarquable du patrimoine et du développement durable

Nicole Dorion-Poussart, M.A. (histoire)
Membre émérite de la Société d'histoire de Sillery
Auteure du livre *Voyage aux sources d'un pays, Sillery – Québec*, GID, 2007[1]

Le 6 juin 2016

Les vertes prairies de Sillery constituent un patrimoine historique et paysager exceptionnel dans la région de Québec.[2] Et c'est afin de le mettre en valeur que je propose d'y développer un *Parc nourricier*.

Situé dans les espaces non constructibles des anciens domaines Jésus-Marie et Benmore[3], ce parc rappellerait la vocation agricole des lieux et répondrait aux préoccupations environnementales de la Ville et à son engagement visant à faire de Québec une capitale plus durable. À cet égard, je cite un extrait du Schéma d'aménagement et de développement :

> *« Québec une capitale plus durable en faisant du développement et de l'aménagement du territoire des moteurs de la mise en valeur du patrimoine naturel et historique unique et des paysages distinctifs de l'agglomération de Québec… »*[4]

Cet engagement correspond à l'idée même qui sous-tend le concept du *Parc nourricier*.

Le concept a pris racine en mars 2013, lorsque j'ai présenté le mémoire *Renaissance d'un patrimoine inconnu ou oublié : un jardin potager et fruitier dans les grands domaines de Sillery*[5] au Conseil du patrimoine culturel du Québec. Il a évolué dans le mémoire *Un Parc nourricier dans les espaces non constructibles de l'Arrondissement historique de Sillery Protéger – Promouvoir – Partager*[6] transmis à la Ville de Québec le 2 juin 2015, puis dans le document de réflexion *Concept d'un Parc nourricier dans les prairies des Grands domaines de Jésus-Marie, de Benmore et de la Fédération des Augustines*[7]*,* également transmis à la Ville le 28 janvier 2016.

Aujourd'hui, le *Parc nourricier* s'avère une réalité virtuelle dont l'actualisation est souhaitée par de plus en plus de citoyennes et de citoyens.

Dans l'évolution de ce dossier, j'ai apprécié la collaboration et l'appui du *Comité citoyen pour l'agriculture urbaine de Sillery*, de *Orion Coopérative de Recherche et de Conseil*, de la *Coopérative de développement régional du Québec, région Québec Appalaches*, de la *Société d'histoire de Sillery* et du *Conseil de quartier de Sillery*.

Le *Parc nourricier* – un trait d'union entre le passé et le futur

L'histoire de Sillery – en quelque sorte un microcosme de l'histoire du Québec et du Canada – peut être retracée dans les prairies de son plateau. Avec ses panneaux d'interprétation, le *Sentier linéaire de la falaise* qui doit être réalisé par la CCNQ relatera les événements et personnages qui y ont laissé leur empreinte.

Mais au-delà des éléments historiques, il me semble important de signaler que des activités agricoles y auront perduré depuis l'arrivée des Français jusqu'à aujourd'hui.

En fait, la culture du sol commence en août 1646 avec l'établissement des Hurons à qui le gouverneur Charles Huault de Montmagny avait octroyé une concession. Érigée en seigneurie cinq années plus tard, la concession deviendra propriété des Jésuites à la suite du départ des Hurons pour la Jeune Lorette (Wendake). Les Jésuites et des colons continuent la culture de la terre.

Au début du 19^{e} siècle, alors que l'industrie du bois prend son essor dans les anses de Sillery, les Atkinson, Pemberton, Sheppard, Sharples, Dobell… aménagent des domaines jardiniers sur le plateau dans le style pittoresque.

Ce design conçu en Angleterre au 18^{e} siècle cherchait à reproduire la nature où la beauté frapperait l'attention, mais sans ordonnancement particulier qui pourrait être aisément remarqué. Il s'affirmait en réaction à la symétrie, à l'ordre et aux proportions mathématiques des jardins traditionnels où la nature était excessivement domestiquée.

On retrouvait dans les jardins des barons du bois des boisés, des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs, des étangs, des fontaines. Il y avait aussi des serres pour la culture de la vigne et celle de fruits exotiques pendant la saison hivernale.

L'abandon par la Grande-Bretagne d'un système de protection tarifaire conduit au déclin de l'industrie du bois à partir des années 1860, au départ des barons et à la vente de leurs propriétés.

Le domaine Sous-Les-Bois est alors cédé à la Congrégation des Sœurs de Jésus-Marie pour y établir une œuvre d'éducation. D'autres domaines sont vendus aux Rédemptoristes, aux Assomptionnistes, aux Maristes, aux Sœurs missionnaires d'Afrique, aux Sœurs de Sainte Jeanne d'Arc, à la Fédération des Augustines Hospitalières, aux Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux. Il y a lieu de croire que ces institutions auront pratiqué l'agriculture maraîchère, à tout le moins pendant un certain temps. Plusieurs d'entre elles ont aujourd'hui quitté Sillery et vendu leurs domaines à des promoteurs immobiliers. D'autres s'apprêtent à le faire…

La vocation agricole des lieux ne meurt pas pour autant : le *Jardin communautaire de Sillery* en perpétue la mémoire depuis une trentaine d'années.

Le *Parc nourricier* – l'esprit pittoresque, la permaculture et le développement durable

Le design d'un jardin dans l'esprit pittoresque possède une grande affinité avec le concept de permaculture, en ce sens que tous deux cherchent à reproduire des paysages observés dans la nature.

La permaculture – une méthode de culture où les plantes, les micro-organismes et les insectes vivent en harmonie dans un environnement sans engrais chimiques et pesticides – a été mise de l'avant par les Australiens Bill Mollison et David Holmgren dans les années 1970. L'horticulteur anglais Robert Hart l'enrichira avec son concept de « forest gardening ». Il propose un arrangement de jardin en sept couches -– de grands arbres fruitiers et de noix, des arbres fruitiers nains, une strate arbustive, des herbes comestibles et médicinales, des plantes racines, des plantes couvre-sol, des plantes grimpantes.[8] Ce système constitue l'élément distinctif d'un jardin de permaculture.

Je propose que le développement du *Parc nourricier* s'effectue dans l'esprit pittoresque et selon l'approche de la permaculture.

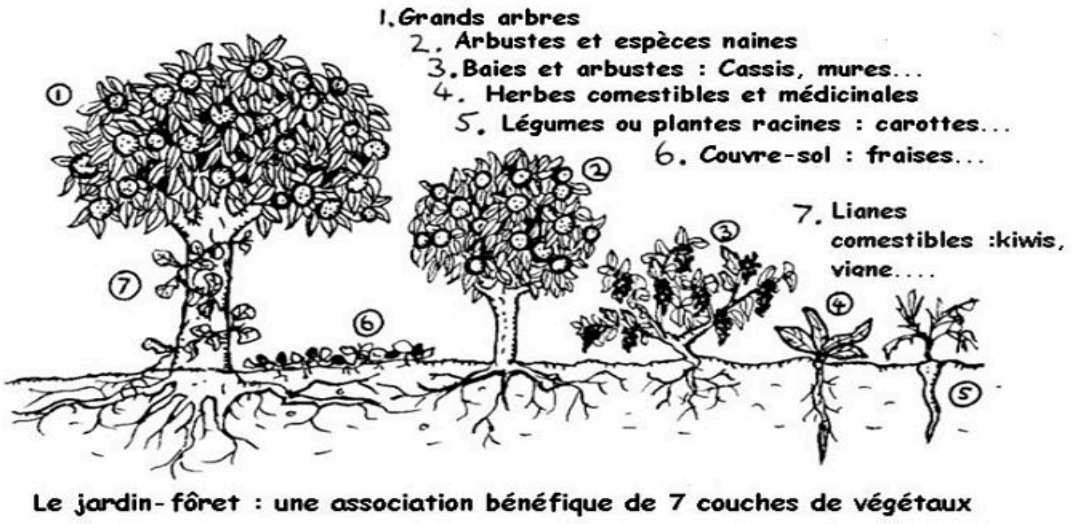

Illustration – traduite en français –tirée de la page Facebook du collectif *Au coin de ma rue, Une forêt qui nourrit*. L'original, créé par Graham Burnett, a été placé dans le domaine public en 2006. (http://en.wikipedia.org/wiki/Forest_gardening#mediaviewer/File:Forgard2-003.gif)

Imaginez ce parc avec ses zones individuelles (analogues à la formule bien connue du jardin communautaire) et ses zones collectives, ses allées sinueuses, ses pergolas à la manière de celle réalisée en branches de saule vivant au domaine Cataraqui, par les *Urbainculteurs*, ses points d'eau (vasques, fontaines), ses arbres fruitiers, ses plates-bandes de légumes, de fines herbes, de fleurs comestibles, et de fleurs non comestibles cultivées pour la beauté des lieux et la confection de bouquets.

Pergola réalisée en branches de saule vivant dans le potager du domaine Cataraqui.
http://urbainculteurs.org/realisations/architecture-vegetale

Imaginez une serre où on cueillerait, en plein hiver, des fruits et des légumes, comme cela se faisait au 19^{e} siècle.

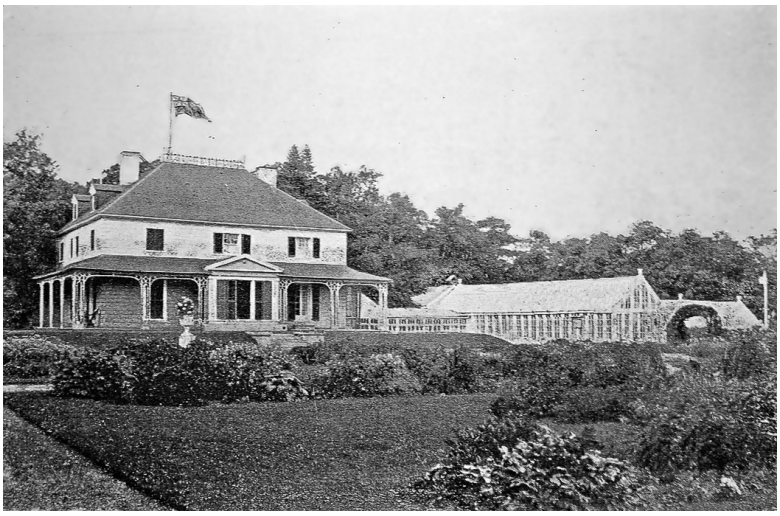

Spencer Grange : domaine de sir James McPherson Le Moine, sa villa, ses serres, ses jardins
Photo : Maple Leaves, 1906, bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

Le *Parc nourricier* serait établi dans les espaces que les Immeubles Simard légueront à la Ville de Québec – soit environ 110 000 m^2 – dans les anciens domaines Jésus-Marie et Benmore. Sans connaître la portion qui pourrait être dévolue au *Sentier linéaire de la falaise*, on peut présumer que l'espace restant serait amplement suffisant pour créer le *Parc nourricier*. L'expérience montre qu'une superficie de 10 000 m^2 peut alimenter quelque 120 familles en légumes frais.[9]

Éventuellement, le *Parc nourricier* pourrait intégrer harmonieusement plusieurs espaces verts[10] du plateau de Sillery:

- une partie des domaines Jésus-Marie, Benmore et de la Fédération des Augustines,
- le boisé de la falaise,
- le *Jardin communautaire de Sillery,*
- le parc du faubourg Saint-Michel prévu dans le PPU Sillery (décembre 2015),
- la *Forêt nourricière* du parc du Bois-de-Coulonge,
- les jardins du domaine Cataraqui.

Le *Parc nourricier* – une initiative citoyenne[11,12]

Les prairies ont donné à Sillery son identité forte et distinctive, un caractère de « campagne à la ville ». Dans ce cadre de vie privilégié cohabitent des bâtiments patrimoniaux, des espaces naturels, des commerces, des loisirs, des résidences familiales et de personnes âgées, des maisons d'enseignement … Les citoyens du quartier souhaitent conserver ce caractère, et ceci pour le mieux être de la population actuelle et celle de demain.

Les citadins d'aujourd'hui sont conscients de l'urgence d'établir un équilibre entre le développement socio-économique et l'environnement. Aussi, exigent-ils un meilleur aménagement de leur ville qui inclurait nécessairement des espaces verts pour lutter contre les îlots de chaleur et pour favoriser l'implantation d'une agriculture de proximité. Les citadins désirent manger différemment et plus sainement.

Le *Parc nourricier* s'inscrit résolument dans un courant mondial qui encourage la pratique de l'agriculture urbaine. Ce courant est irréversible et en accélération. Il vise notamment à remédier au déséquilibre écologique de notre époque.

Accessible à toute personne de l'agglomération de Québec, le *Parc nourricier* créerait un espace communautaire favorisant les échanges. Il offrirait un loisir utilitaire en fournissant la possibilité de cultiver des fruits, légumes et fleurs à très bon compte, ou procurerait simplement le bien-être d'un loisir social qui rejoint des valeurs authentiques, conformes à une pensée écologique et de reconnexion plus immédiate avec la Nature.

La mission éducative du *Parc nourricier* constituerait un autre facteur positif, et non le moindre ! Les futurs jardiniers pourraient profiter des conseils d'un maitre jardinier, assister à des conférences, des ateliers et des démonstrations. Des activités familiales seraient prévues, ainsi que des visites scolaires et un circuit botanique autoguidé…

À priori, la formule bien connue d'une Coopérative de solidarité semble à même d'encadrer professionnellement ce projet citoyen, tout en laissant une large place au bénévolat, à la collaboration et à créativité de ses membres.

La Coopérative de développement régional (CDR) Québec-Appalaches en présente cette définition :

> *Une coopérative de solidarité a pour objectif de fournir des biens et services à ses membres utilisateurs et du travail à ses membres travailleurs tout en regroupant des personnes ou des entreprises qui ont un intérêt dans le projet*.

C'est ainsi qu'on retrouverait ici des jardiniers amateurs / experts et toutes personnes intéressées à participer, un maitre jardinier rémunéré permettant d'assurer un encadrement professionnel et des partenaires désireux d'apporter un soutien financier.

Conclusion

Le *Parc nourricier* serait beau et utilitaire. Il offrirait un modèle exemplaire de développement durable.

Localisé à proximité de la Côte de l'Église et de la Promenade Samuel de Champlain, du faubourg Saint-Michel, de son église patrimoniale et du belvédère qui surplombe le Saint-Laurent, et contigu au *Sentier linéaire de la falaise*, le *Parc nourricier* mettrait en valeur le riche patrimoine historique et paysager du quartier Sillery.

Par la synergie d'exception de tous ces éléments, le *Parc nourricier* – une initiative citoyenne, conviviale, accessible à toute la population – est destiné à s'inscrire, d'ici quelques années, dans les circuits agro-touristiques du Québec.

En créant le *Parc nourricier*, la Ville de Québec rejoindrait le concert des grandes villes européennes et nord-américaines pour lesquelles l'agriculture urbaine constitue une évolution aussi positive qu'incontournable.

En bref Le *Parc nourricier*, un projet « signature »

Vue panoramique sur le Vieux-Sillery, son église et son école patrimoniales, et sur le majestueux Saint-Laurent à ses pieds, depuis l'ancien domaine Jésus-Marie.
Une partie du *Parc nourricier* pourrait occuper cet espace. (Photo D. Poussart, 2016)

Notes et références

[1] Pour connaître le contenu de cet ouvrage, visiter http://www.sillery-quebec.com

[2] Dorion-Poussart, Nicole, « Le chevalier Noël Brulart de Sillery: au cœur des missions du Saint-Laurent et à la source des grands domaines du chemin Saint-Louis », dans *La Charcotte,* le bulletin de la Société d'histoire de Sillery, volume 26, juin 2012, p 22-24 – http://www.sillery-quebec.com/Charcotte_Brulart_v8.pdf

[3] La Commission municipale reconnaît la conformité du PPU du site patrimonial de Sillery, le 30 mai 2016 - http://www.ville.quebec.qc.ca/espace_presse/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=15008

[4] SAD, Chapitre 3, « La vision stratégique d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec – 2040 », p. 26, *3.4 Les engagements pour l'avenir*, *4 Québec une capitale* « *Plus durable »*

[5] La lecture de ce mémoire est disponible à l'adresse suivante – http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/biens-culturels/PATRIMOINESillery2AVRIL2013soir.pdf

[6] La lecture de ce mémoire est disponible à cette adresse – http://www.sillery-quebec.com/agriculture_urbaine/Memoire_PPU_Sillery.pdf

[7] La lecture de ce mémoire est disponible à cette adresse – http://www.sillery-quebec.com/agriculture_urbaine/Concept_parc_nourricier.pdf

[8] Pour plus de détails, consulter *La Charcotte*, volume 28, numéro 2, automne 2014 – http://www.sillery-quebec.com/Charcotte_nov2014.pdf

[9] *Ibid*, *Les jardins de la Grelinette,* p 11

[10] *Op. cit., Concept d'un Parc nourricier…* – http://www.sillery-quebec.com/agriculture_urbaine/Concept_parc_nourricier.pdf

[11] Voir à ce sujet la *Résolution No. 15-CA-58* mentionnée dans le procès-verbal de la dixième assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Sillery (CQS) tenue le 8 décembre 2015 à 19h, au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel » – http://www.sillery-quebec.com/agriculture_urbaine/Resolution_CQS_8dec15.pdf

[12] Voir *Prospecto – Revue des travaux de l'essai-laboratoire d'Aménagement du territoire et de développement régional 2015-2016* de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval : « Une initiative citoyenne – Le *Parc nourricier* de Sillery » p 51 - https://www.esad.ulaval.ca/files/esad/Perspecto2016_enligne.pdf